#### Département du Pas-de-Calais

Extrait du Registre des Délibérations

Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

# <u>COMMUNAUTE</u> -00000-- <u>D'AGGLOMERATION</u> <u>DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE</u>

Le mardi 26 septembre 2023, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 20 septembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

#### **ETAIENT PRESENTS:**

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve (jusqu'à la question 17), LAVER-SIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUERE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain (jusqu'à la question 21), IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Lélio (jusqu'à la question 19), CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DE-LECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, WYNNE Pierre, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LE-CLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEY-FROIDT Sylvie, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Emilie, BOULART Annie, CANLERS Guy, CARINCOTTE Annie-Claude, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (à partir de la question 4), DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAJOLET André, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICO Franck, GOUILLART Pascale, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, ROYER Brigitte, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKE Jean-Marie, VAILLANT Philippe, MAESEELE Fabrice, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis (jusqu'à la question 25), OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOURSEL Karine, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VI-VIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

#### **PROCURATIONS:**

DAGBERT Julien donne procuration à DUMONT Gérard, DELANNOY Alain donne procuration à DELECOURT Dominique, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à THELLIER David, CORDONNIER Francis donne procuration à GACQUERRE Olivier, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve (jusqu'à la question 17), FLAJOLLET Christophe donne procuration à LAVERSIN Corinne, FOUCAULT Gregory donne procuration à DEBUSNE Emmanuelle, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MILLE Robert donne procuration à MAESEELE Fabrice, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, RUS Ludivine donne procuration à DE CARRION Alain (jusqu'à la question 21), SAINT-AN-DRÉ Stéphane donne procuration à DOMART Sylvie, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory

#### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES:**

DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Josephe, DELHAYE Nicole, DESQUIRET Christophe, FLAHAUT Jacques, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEGRAND Jean-Michel, LEVENT Isabelle, PICQUE Arnaud, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Monsieur DEBAECKER Olivier est élu Secrétaire,

La séance est ouverte.



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 26 septembre 2023

#### **EAU POTABLE**

## EXERCICE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE - MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNE DE BAJUS ET BEUGIN AU SEIN DU SYNDICAT DE LA HAUTE VALLEE DE LA LAWE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Communauté d'Agglomération exerce la compétence obligatoire Eau potable et est devenue membre, en substitution des communes précédemment compétentes (soit les communes de Beugin, Bajus et la Comté), du SIVOM de la Haute Vallée de la Lawe, selon les dispositions de l'article L.5216-7. IV du code général des collectivités territoriales.

Par délibération n°2020/CC096 du 1er septembre 2020, le Conseil communautaire a désigné les représentants de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane au Comité Syndical du SIVOM de la Haute Vallée de la Lawe, soit 6 titulaires et 6 suppléants.

Suite aux dernières élections des Conseillers municipaux et des Conseillers communautaires de la commune de Bajus et suite au décès de Monsieur Bruno MARTEL de la commune de Beugin, il y a lieu de modifier la représentation de ces communes au Comité Syndical du SIVOM de la Haute Vallée de la Lawe.

Ces délégués sont élus par le Conseil communautaire au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En application de l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

En application de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales l'Assemblée peut décider, au préalable et à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour ces désignations.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cycle de l'Eau » du 15 septembre 2023, il est proposé d'enregistrer, pour représenter la Communauté d'Agglomération de Bethune-Bruay, Artois-Lys Romane au sein du Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe les candidatures de :

- Monsieur Fabrice MONCHY, en tant que membre titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CLEMENT pour la commune de Bajus

- Madame Charline CATOUILLARD en tant que membre suppléante, en remplacement de Monsieur Bruno MARTEL pour la commune de Beugin »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président, Le Conseil communautaire, A la majorité absolue,

#### **ENREGISTRE** les candidatures de :

- Monsieur Fabrice MONCHY, en tant que membre titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CLEMENT pour la commune de Bajus

- Madame Charline CATOUILLARD en tant que membre suppléante, en remplacement de Monsieur Bruno MARTEL pour la commune de Beugin

**<u>DECIDE</u>** de ne pas recourir au scrutin secret pour ces désignations.

<u>**DESIGNE**</u> pour représenter la Communauté d'Agglomération de Bethune-Bruay, Artois-Lys Romane au sein du Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe :

- Monsieur Fabrice MONCHY, en tant que membre titulaire, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CLEMENT pour la commune de Bajus

- Madame Charline CATOUILLARD en tant que membre suppléante, en remplacement de Monsieur Bruno MARTEL pour la commune de Beugin

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, Ont signé au registre des délibérations les membres présents, Pour extrait conforme, Par délégation du Président,

Par delegation du President, Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président Compte tenu de la réception en Sous-préfecture le : 0 4 OCT. 2023

Et de la publication le : **0 4 OCT. 2023** Par délégation du Président,

Vice-président délégué,

SCAILLIEREZ Philippe

**SCAILLIEREZ** Philippe